

Jeudi 19 Février 2015

CFDT - CFE-CGC - CGT - SUD

SALAIRES 2015

Le groupe Safran dégage des bénéfices importants. Les résultats, devant être communiqués le 24 février, seraient substantiellement supérieurs à ceux de l'année précédente (1,3 milliards d'euros).

Pour Herakles, son Conseil d'Administration du 16/02/2015 a officialisé les comptes de l'entreprise. Les résultats sont similaires à ceux de l'année 2014.

Suite, aux premières propositions salariales dans le cadre des Négociations Annuelles Obligatoires 2015, et à la pauvreté des mesures présentées dans toutes les sociétés du Groupe Safran, l'ensemble des organisations syndicales représentatives a sollicité la direction générale du Groupe pour une rencontre sur le sujet en vue de revoir à la hausse le cadrage initial (voir courrier au dos).

Dans cette logique, l'ensemble des organisations syndicales représentatives d'Hérakles ne participera pas à la prochaine réunion de négociation au niveau société prévue ce Jeudi 19 Février 2015.

CGT - SUD - CFE/CGC - CFDT revendiquent une meilleure équité dans la redistribution des richesses créées par les salariés de notre entreprise.

à

Jean-Luc BERARD
Directeur des Ressources Humaines

Objet : Politique salariale 2015

Francis BAENY
Directeur des Relations Sociales

Groupe SAFRAN

Messieurs les Directeurs,

Les négociations obligatoires dans l'entreprise se déroulent depuis plusieurs jours dans les sociétés du groupe Safran.

Le constat des salariés et de leurs organisations syndicales est unanime : les budgets d'augmentations annoncés sont inférieurs, parfois significativement, à 1%. Ils sont en inadéquation avec les efforts consentis par les salariés et les nombreux challenges à venir, évoqués par le PDG Herteman lors de ces vœux au personnel, alors que le groupe Safran va battre des records en matière de résultats, de visibilité à long terme avec un carnet de commande de plus de 7 ans et tout dernièrement va profiter d'une évolution positive de la parité euro/dollar.

Les salariés témoignent d'une frustration à l'annonce de ces propositions en matière de politique salariale 2015.

Le Comité de groupe alerte la Direction générale du groupe Safran sur les conséquences possibles d'une politique salariale minimaliste en parfait désaccord avec les résultats obtenus, risquant de démotiver une part importante des salariés et d'annihiler les bonnes volontés. Le Comité de groupe se doit d'alerter sur les possibles conséquences néfastes de cette politique caractérisées par la non tenue des objectifs (qualité, performance, maîtrise des coûts, ...) et des challenges à relever.

Les organisations syndicales représentatives au Comité de groupe Safran vous demandent de rencontrer au niveau central les organisations syndicales signataires de cette communication et de revoir à la hausse le cadrage des politiques salariales 2015 des sociétés du groupe Safran. Par ailleurs, nous vous informons que nous demandons aux Délégués Syndicaux Centraux de ne plus participer aux négociations en cours dans leur société dans l'attente d'une rencontre avec la direction générale du groupe Safran.

Recevez, messieurs les Directeurs, nos respectueuses salutations

Au nom des membres du Comité de Groupe

Pierre GIACOMINI
Secrétaire Elu
Comité de Groupe Safran

